



TRANSMIS LE 03/07/2024
REÇU LE 03/07/2024
AFFICHÉ LE 11
NOTIFIÉ LE 11
PUBLIÉ LE 04/07/2024
EXÉCUTOIRE LE 04/07/2024

2024/...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024

DÉLIBÉRATION N°23

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – PROCÉDURE 21BA128 – BAUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX – LOT N°3 : ISOLATION – CLOISON - DOUBLAGE – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1.

L'an deux mil vingt-quatre, le 27 du mois de juin à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.

Adjoint au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI (Pouvoir à Xavier MELKI jusqu'à son arrivée à 20h20, question 12), Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Thierry BILLARAND, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Stéphane VERNEREY, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Valentin BARTECKI, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (*) : Marc SCHWEITZER.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

Conseillers Municipaux (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE.

Conseillers Municipaux (*) : Océane USTASE.

ABSENTS ayant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Marie-Christine CAVECCHI : Xavier MELKI (pour les questions 1 à 12 incluse)

Maryem EL AMRANI : Michelle SCHIDERER

Ginette FIFI-LOYALE : Françoise GONZALEZ

Rachel SABATIER GIRAULT : Laurie DODIN

Marion WERNER : Sophie FERREIRA

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Yohan KAJDAN : Marc SCHWEITZER.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! : Françoise LASCOT : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE : Florent BATIER : Océane USTASE.

ABSENTS

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Pasionaria ENEDAGUILA (Absente excusée)

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO.

Le Conseil Municipal, convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville-la-Garenne (95130)
Direction de la Commande Publique

Question n°23 du CM du 27/06/2024 P 1/2

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024 DÉLIBÉRATION N°23

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – PROCÉDURE 21BA128 – BAUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX – LOT N°3 : ISOLATION – CLOISON - DOUBLAGE – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1.

Le Conseil municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-12 et L. 2121-13,

VU le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2194-1, R. 2194-2,

VU la délibération n°7 du 21 avril 2022 relative à l'autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'accord-cadre 21BA128 pour le lot n°3 - Isolation – cloison - doublage,

VU la notification le 20 mai 2022 du lot n°3 de l'accord-cadre 21BA128,

CONSIDÉRANT qu'au cours de l'exécution des prestations, il s'est avéré nécessaire d'ajouter plusieurs lignes au Bordereau des prix unitaires afin de pouvoir réaliser l'ensemble des travaux d'isolation, cloison et doublage,

CONSIDÉRANT qu'à ce titre, il y a lieu d'établir un avenant n°1 à l'accord-cadre, dont le titulaire est l'entreprise SLAT (sise : 8 rue des Alouettes - 95600 EAUBONNE), afin d'acter la modification du contrat,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à l'accord-cadre 21BA128 relatif au lot n°3 : Isolation – cloison - doublage,

APRÈS l'avis de la Commission Techniques en date du 6 juin 2024 et de la Commission Ressources et développement en date du 13 juin 2024,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le CONSEIL MUNICIPAL :



Ville de Franconville-la-Garenne (95130)
Direction de la Commande Publique

Question n°23 du CM du 27/06/2024 P 2/2

Article 1 : APPROUVE les conclusions de l'avenant n°1 à l'accord-cadre 21BA128 relatif au lot n°3 : Isolation – cloison – doublage.

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise SLAT (sise : 8 rue des Alouettes - 95600 EAUBONNE – y compris toutes décisions d'acceptation et de cession de créance.

Article 3 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées sur le budget Ville.

Article 4 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 5 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller régional d'Ile-de-France



A l'unanimité des votants

Pour : 38 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Caractère Exécutoire
Le 6 juillet 2024



Le Comptable Public

Mme Joanne CHARRIÈRES-GUISO

